

## CE QUI DÉTERMINE LE COÛT DE L'OBJET TECHNIQUE

---

### I - CHARGE DIRECTE (COÛT DIRECT)

Argent que l'on doit payer proportionnellement par rapport à la production.

### II - CHARGE INDIRECTE (COÛT INDIRECT)

Une charge indirecte est une charge qui n'a pas de lien avec la production d'un bien (on doit éclairer les locaux que l'on produit 1 ou 1000 produits).

### III - LA MARGE COMMERCIALE (BÉNÉFICE)

C'est l'argent que gagne l'entreprise. (Prix de vente – (Charge directe + Charge indirecte))

### IV - LE PRIX DE VENTE

Pour déterminer le **prix de vente** d'un objet technique, on rajoute au **coût de production** la **marge commerciale** (Le bénéfice de l'entreprise).